

## **Dordogne : des habitants et des communes refusent les compteurs Linky**

Sud Ouest Publié le 07/03/2016 . Mis à jour à 12h17 par Pierre-Manuel Réault

Source : <http://www.sudouest.fr/2016/03/07/le-courant-passe-mal-2293093-2108.php#article-comments>



Les compteurs Linky commencent à provoquer un vent d'inquiétude chez les particuliers et dans les communes de Dordogne. © ERDF

### **Article abonnés Un collectif redoutant les effets des nouveaux compteurs communicants d'ERDF qui équiperont les 270.000 abonnés du département vient d'être créé. Quatre villages ont voté contre leur installation**

Le 5 février à Sarlat, plusieurs centaines de personnes ont participé à une conférence sur le thème des nouveaux compteurs électriques, baptisés Linky, qui doivent être installés par ERDF partout en France d'ici 2021 et, **en Dordogne, fin 2017 à Périgueux**. Repartant inquiets en raison des arguments alarmants qui avaient été rapportés, et après des discussions qui s'étaient éternisées jusqu'à minuit, les participants avaient décidé d'organiser spontanément une seconde réunion. Même succès qui a entraîné la programmation d'un troisième rendez-vous le 27 février, toujours à Sarlat. Un vent d'inquiétude a commencé à se lever et des citoyens déterminés ont même décidé d'organiser la riposte et d'informer la population sur « les dangers de Linky », en créant **une association informelle, le Collectif compteurs communicants 24 (1)**.

## Un vent de fronde

Une structure qui semble répondre à une réelle attente. « Je reçois **jusqu'à 20 appels et mails de Dordogne**, mais aussi d'autres départements de France, s'étonne même Daniel Mathieu, qui anime ce collectif citoyen. À l'approche de l'échéance, les gens veulent s'informer, savoir ce qui les attend. »

Selon le CCC 24, **Linky exposerait inutilement les consommateurs « à une technologie controversée et qui affectera potentiellement leur santé »**. Les opposants redoutent notamment **les effets des ondes** que produirait le nouveau compteur.

### La rédaction vous conseille

- [Linky, un objet connecté de plus dans la maison](#)
- [Compteurs intelligents : les abonnés au gaz changeront de système un peu plus tard](#)

« Les radiofréquences émises par le courant porteur en ligne utilisé par cette technologie sont potentiellement cancérogènes », estime le collectif.

Celui-ci se fonde sur les recherches du Centre international de recherche sur le cancer (Circ), dépendant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Pour ces raisons, il souhaite **appliquer le principe de précaution**.

### Les communes s'y mettent

Mais les particuliers ne sont pas seuls à s'insurger contre l'installation des compteurs qui doivent équiper les 270 000 clients d'ERDF du Périgord. À ce jour, **quatre communes du département ont voté à l'unanimité une délibération refusant l'installation des compteurs Linky**. Ainsi, fin février, Saint-Nexans a emboîté le pas à Calès, Badefols-sur-Dordogne et Saint-Capraise-de-Lalinde.

Toutes reprennent l'argument du risque sanitaire potentiel. Elles observent que **des pannes à répétition et des incendies de compteurs Linky** ont été constatés dans les zones pilotes de Touraine et du Lyonnais. En outre, elles s'inquiètent du respect de la vie privée des abonnés, puisque Linky pourrait selon eux transmettre des données pouvant mettre à mal la vie privée, et soulignent que l'argument des économies d'énergies que pourrait générer la nouvelle génération de compteur n'est pas prouvé.

Enfin, ajoutent les communes, les compteurs actuels fonctionnent parfaitement et les remplacer ne présente aucun réel intérêt pour le consommateur.

Fortes de ces arguments et rappelant que les communes étaient propriétaires des compteurs, elles refusent donc l'installation des Linky « dans l'attente de résultats plus complets sur les contraintes, dangers et risques » liés à cette nouvelle technologie.

*(1) Le CCC 24. Plus de renseignements au 05 53 51 09 73.*

## ***Le compteur Linky, c'est quoi ?***

Linky est **la nouvelle génération de compteurs d'électricité** imposés par une directive de l'Union européenne. Ils permettent de communiquer des données de nombreuses informations. Ce compteur peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. « Il a été conçu pour faciliter la vie des clients d'ERDF. » Pour cela, on l'appelle **compteur communicant**. Pour ouvrir son compteur ou modifier son contrat, il ne sera plus nécessaire d'attendre un technicien chez vous, les changements se feront à distance sur votre compteur, en moins de 24 heures. Par ailleurs, votre consommation réelle, qui n'était relevée que tous les six mois environ, pourra être suivie à tous moments par vos soins sur un site Internet.

Pour ERDF, Linky ne présente que des avantages...

Éric Van der Vliet, directeur départemental d'ERDF, ne balaye pas d'un revers de manche la montée du front du refus aux compteurs Linky. Il a pris son bâton de pèlerin pour rencontrer les élus des communes ayant délibéré en défaveur du déploiement de cette nouvelle technologie. Une initiative qui fait suite à un courrier envoyé par **le président du directoire d'ERDF, qui n'a pas lésiné sur la communication en écrivant à tous les maires de France**. Comme il se doit, ce courrier est **une ode à Linky**, qui est « une véritable opportunité », va assurer « plus de confort pour le consommateur », permettra « une réelle amélioration du service rendu », « des économies d'énergie », et sera « une étape vers une gestion de l'énergie plus écologique ». Le tout, sans aucune incidence financière pour la clientèle.

## **Des ondes sans danger**

En Dordogne, Éric Van der Vliet ne manque pas d'arguments pour démonter ceux des opposants.

Les dangers du courant porteur en ligne ? « Cette méthode est déjà utilisée par les compteurs actuels depuis des dizaines d'années pour envoyer le signal heures pleines ou creuses. Linky ne produira qu'une quantité infime d'ondes, bien inférieure aux appareils électriques des particuliers et cent fois moins qu'un téléphone portable. »

**Les atteintes à la vie privée ?** « ERDF se conforme aux recommandations de la Commission nationale informatique et des libertés (Cnil) et les données transmises à ERDF sont confidentielles et cryptées. » **Les pannes et les incendies ?** « Elles étaient dues à de mauvais branchements, mais le problème a été résolu notamment en changeant un système de fixation des fils et grâce à un nouvel outil. » **La suppression des emplois** des personnes chargées de relever la consommation des compteurs ? « 5 000 emplois seront créés pour poser les nouveaux et 5 000 autres pour leur fabrication en France, à Poitiers et Cahors. »

**ERDF assure par ailleurs que les particuliers qui souhaitent refuser les nouveaux compteurs pourront le faire.** « On ne va évidemment pas les forcer avec un pied-de-biche », ironise le directeur.